

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Les bords du Rhin

Guinot, Eugène

Paris, 1847

VII. Mayence. - Francfort

[urn:nbn:de:bsz:31-120900](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-120900)



Meynert

Printed at the University of Stuttgart, Stuttgart

sur la rive gauche du Rhin, en face de l'embouchure
 du Rhin, Marcus Agrippa, lieutenant d'Auguste, établit un
 camp pour s'opposer aux invasions des Germains de la rive
 gauche. Brusius vint ensuite y construire d'abord une forte-
 resse, puis autour de la citadelle un bourg, qui devint une
 ville et prit le nom de Magontiacum, d'où l'on a fait
 Mayence. Trajan et Adrien agrandirent cette ville, qui fut
 plusieurs fois ruinée dans les guerres, par les Bataves sous
 l'empereur Vespasien, par les Germains du temps de l'em-
 pereur Julien et par les Vandales au commencement du cin-
 quième siècle sous l'empire d'Honorius. Les rois francs la



VII

MAYENCE. — FRANCFORT.

Sur la rive gauche du fleuve, en face de l'embouchure du Mein, Martius Agrippa, lieutenant d'Auguste, établit un camp pour s'opposer aux invasions des Germains de la rive droite. Drusus vint ensuite y construire d'abord une forteresse, puis autour de la citadelle un bourg, qui devint une ville et reçut le nom de Magontiacum, d'où l'on a fait Mayence. Trajan et Adrien agrandirent cette ville, qui fut plusieurs fois ruinée dans les guerres, par les Bataves sous l'empereur Vespasien, par les Germains du temps de l'empereur Julien et par les Vandales au commencement du cinquième siècle sous l'empire d'Honorius. Les rois francs la

relevèrent. Clovis, après son baptême, l'enrichit de plusieurs églises; Dagobert élargit son enceinte; Charlemagne la dota de plusieurs écoles, du monastère de Saint-Alban et d'un pont sur le Rhin.

Le christianisme fut apporté à Mayence, l'an 70, par la vingt-deuxième légion, qui vint tenir garnison dans cette ville après avoir pris Jérusalem sous les ordres de Titus. Parmi les soldats de cette légion, il en était un nommé Crescentius qui avait été disciple de saint Paul. Ce Crescentius fut le premier apôtre de l'Évangile sur les bords du Rhin et le premier évêque de Mayence. Martyrisé sous Néron, l'Église le place au nombre des saints.

Mayence n'était d'abord qu'un évêché suffragant de la métropole de Trèves. En 744, le pape Zacharie l'érigea en archevêché. Le premier archevêque de Mayence, nommé par la protection de Charles Martel, fut un savant et vertueux prêtre, Anglais de naissance, et qui avait changé son nom de Wilfrid pour celui de Boniface, sous lequel il fut canonisé. Ce prélat occupait l'évêché d'Utrecht avant d'être appelé à Mayence, et on l'avait surnommé l'apôtre de la Frise, parce que, durant treize années, il avait prêché dans ce pays. Doué d'une modestie rare, il se démit bientôt de ses grandeurs et résigna l'archevêché de Mayence, après vingt et un ans d'exercice, pour retourner à Utrecht et y reprendre le titre et le rang de simple évêque. Étant allé de nouveau prêcher le christianisme dans la Frise, il fut martyrisé. Le roi

Pépin, qu'il avait sacré à Mayence du temps qu'il était archevêque, vengea sa mort en faisant ravager la Frise par son armée; l'Église le récompensa en le canonisant ainsi qu'elle avait fait pour l'évêque Crescentius.

Les successeurs de saint Boniface, à quelques rares exceptions près, imitèrent ses vertus. L'un d'eux, nommé Willigis, fils d'un charron du village de Schoningen, dans le duché de Brunswick, parvint à la dignité archiépiscopale par l'éclat de son mérite. C'est le premier archevêque de Mayence qui fut électeur. Dans cette haute fortune il sut se défendre des atteintes de l'orgueil, et telle était son humilité, que, pour avoir toujours devant lui le souvenir et l'image de la condition dans laquelle il était né, il fit peindre des roues sur les murs et aux fenêtres de son palais. De là l'origine des armoiries affectées à l'archevêché de Mayence, qui sont de gueules à une roue d'argent. Willigis ne fut pas le seul de cette église qui partit de si bas pour parvenir au rang le plus élevé. Henri Knoders, fils d'un boulanger d'Ysne en Souabe, étant moine au couvent des Cordeliers de Lucerne, fut envoyé en mission près de l'empereur Rodolphe I^{er}, qui, charmé de son savoir, de ses talents et de ses vertus, le prit en faveur et le porta jusqu'à l'archevêché de Mayence. Plus tard, cette éminente dignité devint l'apanage de la naissance plus que du mérite. Les chanoines de Mayence, qui nommaient l'archevêque, ne le prirent que dans leur chapitre, où l'on n'était admis qu'à condition de prouver seize

degrés de noblesse dans chaque ligne. Le chapitre de Mayence se composait de quarante-deux chanoines, dont les vingt-quatre plus anciens, seulement, élisaient l'archevêque et avaient ainsi le privilège de donner à l'empire d'Allemagne un prince électeur que confirmaient l'empereur et le pape.

L'archevêque de Mayence était, pour le temporel et le spirituel, un des plus grands et des plus puissants seigneurs du monde chrétien. Le domaine de son diocèse s'étendait dans la Franconie, dans le cercle des quatre électeurs du Rhin, dans la Hesse et dans la Thuringe. Il avait pour suffragants treize évêques, au nombre desquels ceux de Worms, de Spire, de Strasbourg et de Constance. Il était prince et grand-chancelier d'Allemagne, ce qui le faisait la seconde personne de l'empire. Il était, de plus, doyen perpétuel des électeurs, avec droit d'inspection sur le conseil aulique et la chambre impériale de Spire. Au nombre des officiers de sa maison, il avait son maréchal et son chancelier : l'un pour les affaires de la justice, l'autre pour celles de la guerre.

Willigis commença la cathédrale de Mayence au dixième siècle ; ses successeurs l'achevèrent au siècle suivant. — Deux hautes tours dominant l'édifice : l'une, très-ornée, chargée de colonnettes et de fleurons, ceinte d'une triple couronne merveilleusement ouvragée ; l'autre plus simple et dont la sévère coupole s'arrondit entre les pointes aiguës qui s'élancent au-dessus de ses fenêtres. En cherchant un symbole

dans cette double architecture, on trouverait que la première tour représente le diadème impérial, et la seconde, la couronne de Lombardie. Ces grosses tours sont accompagnées, l'une de deux sveltes tourelles, l'autre de deux gracieux clochers. La principale entrée de l'église a des portes de bronze qui lui furent données par l'archevêque Willigis et sur lesquelles sont écrits les privilèges accordés à la ville par l'archevêque Adalbert en 1135.

L'intérieur de la cathédrale, — ou du dôme (on nomme ainsi les cathédrales en Allemagne), est une vaste nécropole. De toutes parts, on n'y voit que des tombes. Les murs de l'église sont tapissés de monuments funéraires; ses autels sont des mausolées, ses piliers des sarcophages; ses dalles sont couvertes d'épithames ornées de blasons. Sur ces tombeaux, couchés ou debout, en relief ou en trait, vous apparaissent les figures des morts illustres qui sont là; presque tous portent la mitre et la crosse archiépiscopales. Tous les princes électeurs et archevêques de Mayence dorment dans le temple où ils ont régné. Les autres décorations de l'église, ses tableaux, ses boiseries sculptées, ses colonnes torses et dorées, ses fonts baptismaux, mélange d'or, d'argent et d'airain fondus ensemble dans un incendie de la ville, s'effacent devant la majesté de ces tombeaux et sous cet envahissement sépulcral. L'histoire des grandeurs ecclésiastiques est écrite sur toutes ces pages de pierre et de marbre; et puis, comme perdus au milieu de ces grands et saints person-

nages, vous rencontrez une femme et un poète, la tombe de Fastrada et la tombe de Frauenlob.

Fastrada, troisième épouse de Charlemagne, mourut à Francfort, fut ensevelie dans la chapelle de Saint-Alban et transportée à Mayence après la ruine du monastère. — Frauenlob, dont le nom signifie *louange des femmes*, était un doux poète qui consacra ses chants à célébrer les vertus et les grâces du beau sexe. La chronique nous dit que les dames de Mayence, reconnaissantes envers lui, l'aimèrent pendant sa vie et le portèrent autombeau sur leurs blanches épaules quand la mort leur eut ravi ce charmant panégyriste.

Sur la place du marché, qui est à côté du dôme, s'élève une délicieuse fontaine de la renaissance.

Il y a deux maisons très-curieuses à Mayence : l'une nommée *zum Jungen*, où fonctionna la première imprimerie établie par Gutenberg ; l'autre est l'auberge des Trois-Couronnes ouverte en 1360 par la famille Cleemann, et qui est sans contredit la plus ancienne hôtellerie de l'Allemagne, de l'Europe et du monde entier.

Les autres monuments qui méritent d'être visités sont : les églises de Saint-Étienne, Saint-Emmeran et Saint-Pierre ; — la citadelle ; — le palais grand-ducal, ancienne maison Teutonique ; — l'Alderstein, ruine d'un monument romain élevé à Drusus ; — la Bibliothèque qui possède parmi ses nombreuses richesses le Psautier de 1459, le Catholicon de

1460 et la Bible de 1462; — le Musée où se trouvent des œuvres d'Albert Durer, de Rubens, du Dominiquin, de Jordans, de Snyders et des Carrache.

Mayence est la patrie de Jean Goensfleisch de Sorgenloch, surnommé Gutenberg du nom de son habitation, qui signifie : *la Bonne Montagne*. Il naquit en 1400 d'une famille noble et fit en 1440, à Strasbourg, le premier essai de l'art de l'imprimerie qu'il avait inventé. On lui a contesté l'honneur de cette grande invention, que quelques-uns attribuent à Jean Fust son associé, d'autres à Jean Moentel son élève, d'autres encore, à Laurent Coster de Harlem; mais, en dépit de ces versions, Gutenberg est resté, au jugement de la postérité, le père de l'imprimerie en caractères mobiles. Il eut le sort réservé à la plupart des hommes de génie; il fut en butte aux persécutions, vécut dans le trouble et mourut dans la misère. Mayence, comme Strasbourg, lui a élevé une statue, qui décore une des plus belles places de la ville. Cette statue est l'œuvre du sculpteur Thorwaldsen.

La ville, qui s'étend sur la rive gauche du Rhin, s'unit à la rive droite par un pont de bateaux construit près de l'endroit où fut jadis un pont de pierre bâti par l'empereur Charlemagne et dont il ne reste aujourd'hui que dix-sept piles couvertes par les eaux et auxquelles sont amarrés des moulins.

Au bout du pont s'élève un faubourg de Mayence ou plutôt une autre ville qui se nomme Kastel; il y a là une forteresse

comme il y en avait déjà une du temps de Drusus. Mayence appartient au grand-duché de Hesse-Darmstadt; mais la Prusse et l'Autriche trouvent que la ville est bonne à garder, et la garnison se compose de Hessois, de Prussiens et d'Autrichiens.

A Kastel aboutit le chemin de fer qui va tout d'un trait jusqu'à Bâle, et qui vous emporte en une heure à Francfort.

En jugeant par l'étymologie, il est raisonnable de supposer que la ville de Francfort fut fondée par les Francs. On est souvent obligé de s'en tenir aux suppositions et aux probabilités en fait d'origines. Charlemagne, qu'on retrouve partout dans ce pays, après avoir défait les Saxons sur les bords du Mein, augmenta et embellit Francfort. Il s'y construisit une demeure après l'incendie de son palais de Worms. L'illustration historique de cette ville lui vient de ce que l'élection des empereurs s'y faisait.

L'hôtel-de-ville de Francfort se nomme le Rœmer. C'est dans le Rœmer qu'était déposée et gardée la fameuse bulle d'or, édit impérial décrété par l'empereur Charles IV à la diète de Nuremberg en 1356. On la nommait ainsi à cause du sceau d'or qui y était attaché par des cordons de soie jaune et rouge, et qui représentait d'un côté l'empereur assis sur son trône et de l'autre le Capitole de Rome. D'autres historiens la nomment Caroline du nom de son auteur. Cette bulle contenait trente chapitres, réglant la forme et



Faint handwritten text, possibly a signature or date, located on the right side of the page.

comme il y en avait déjà une du temps de Drusus. Mayence appartenait au grand-duché de Hesse-Darmstadt; mais la Prusse et l'Autriche trouvent que la ville est bonne à garder, et la garnison se compose de Hessois, de Prussiens et d'Autrichiens.

A Kassel aboutit le chemin de fer qui va tout d'un trait jusqu'à Bâle, et qui vous emporte en une heure à Francfort.

En jugeant par l'étymologie, il est raisonnable de supposer que la ville de Francfort fut fondée par les Francs. On est souvent obligé de s'en tenir aux suppositions et aux probabilités en fait d'origines. Charlemagne, qu'on retrouve partout dans ce pays, après avoir défait les Saxons sur les bords du Mein, augmenta et embellit Francfort. Il s'y construisit une demeure après l'incendie de son palais de Worms. L'illustration historique de cette ville lui vient de ce que l'élection des empereurs s'y faisait.

L'hôtel-de-ville de Francfort se nomme le Rœmer. C'est dans le Rœmer qu'était déposée et gardée la fameuse bulle d'or, édit impérial décrété par l'empereur Charles IV à la diète de Nuremberg en 1356. On la nommait ainsi à cause du sceau d'or qui y était attaché par des cordons de soie jaune et rouge, et qui représentait d'un côté l'empereur assis sur son trône et de l'autre le Capitole de Rome. D'autres historiens la nomment Caroline du nom de son auteur. Cette bulle contenait trente chapitres, réglant la forme et



Frankfurt.

les cérémonies de l'élection des empereurs; le nombre, les fonctions et les droits des électeurs, le rang que chacun d'eux doit tenir dans l'assemblée, leurs prérogatives vis-à-vis des autres princes de l'empire; l'ordre de convocation aux diètes et assemblées souveraines; l'ordre de succession au trône; le droit de faire battre monnaie; la propriété des mines d'or, d'argent et d'autres métaux découvertes dans le territoire des électeurs; le devoir des vassaux et des feudataires envers leur seigneur : enfin, après avoir réglé l'administration du gouvernement et de la justice civile et criminelle, après avoir formellement exigé que chaque électeur sût quatre langues, l'allemand, l'esclavon, l'italien et le latin; la bulle d'or, descendant aux détails les plus vulgaires, va jusqu'à régler la dépense qui doit être faite et les mets qui doivent être servis à la table de l'empereur et aux tables des électeurs. Les vingt-trois premiers articles de la bulle furent publiés à la diète de Nuremberg; les sept derniers le furent dans une assemblée qui se tint à Metz. Tous les princes des États de l'empire donnèrent leur adhésion à cet édit.

La loi fondamentale de l'empire était ainsi conçue : —
« Lorsque l'empire devient vacant, soit par la mort du dernier empereur, soit par sa démission volontaire, qui est un de ses droits imprescriptibles, ou par sa promotion aux ordres sacrés, les princes électeurs procèdent à l'élection d'un successeur qui doit être Allemand de nation ou d'extraction,

laïque et non clerc; d'une illustre naissance et au moins comte ou baron; riche et qui puisse soutenir la dignité impériale. »

L'âge n'était point réglé par les Constitutions. Venceslas fut élu empereur à quinze ans; Henri III, à douze; Othon, à onze; Henri IV, à cinq ans, et Frédéric II reçut au berceau la couronne impériale.

Aussitôt que l'empire était vacant on avertissait l'électeur de Mayence, qui, en sa qualité de doyen, convoquait ses collègues, par lettres ou par ambassadeurs, et les invitait à se trouver dans le délai de trois mois à Francfort, la ville électorale.

Chaque électeur, faisant son entrée à Francfort, ne devait avoir, d'après le règlement de la bulle d'or, qu'une suite de deux cents cavaliers, dont cinquante hommes d'armes seulement; mais cet article de la Constitution n'était pas observé, et le moindre cortège se composait de cinq cents hommes à cheval, en grand équipage et armés de toutes pièces.

Les électeurs formaient un des trois collèges de l'empire; les deux autres étaient celui des princes et celui des villes impériales. Le collège électoral était composé de neuf électeurs, qui étaient en même temps princes de l'empire. Comme princes, ils étaient souverains dans leurs États, sauf les droits de l'empereur; comme électeurs, ils avaient le droit d'élire au trône impérial, et ils prenaient le pas sur tous les

autres princes de l'empire, même les cardinaux et les rois. Ce collège se composait de trois électeurs ecclésiastiques et de six électeurs séculiers. Les trois électeurs ecclésiastiques étaient l'archevêque de Mayence, chancelier de l'empire en Allemagne; l'archevêque de Trèves, chancelier de l'empire dans les Gaules, et l'archevêque de Cologne, chancelier de l'empire en Italie. Chacun des électeurs séculiers cumulait avec son titre une des hautes dignités de la cour impériale : c'étaient, le roi de Bohême, grand-échanson; le duc de Bavière, grand-maître du palais; le duc de Saxe, grand-maréchal; le marquis de Brandebourg, grand-chambellan; le comte palatin du Rhin, grand-trésorier; le sixième seul n'avait pas d'autre titre que celui d'électeur, parce qu'il était de création postérieure au partage des dignités impériales, ayant été institué en 1705 par l'empereur Léopold, qui, voulant satisfaire les Protestants affaiblis par le passage de l'électorat palatin dans une branche catholique de cette maison, créa l'électorat de Hanovre en faveur des ducs de Brunswick.

Entre les électeurs séculiers et les ecclésiastiques il y avait cette différence que les premiers avaient à la fois voix active et passive, chacun d'eux pouvant élire et être élu, tandis que les ecclésiastiques n'avaient que voix active, participant à l'élection mais ne pouvant être élus à l'empire. Il fallait avoir trente ans accomplis pour obtenir la dignité d'archevêque, tandis que l'électeur séculier entrait en fonc-

tions à l'âge de dix-huit ans : jusque-là, son plus proche parent remplissait ses attributions en qualité de tuteur.

C'était dans l'église de Saint-Barthélemy que s'assemblaient les électeurs. La cérémonie commençait par une messe solennelle, et, lorsque l'office arrivait à la préface de la consécration, les princes protestants et leur suite se retiraient pour ne revenir qu'à la fin de la messe. — Tous les électeurs prêtaient le serment exigé pour l'œuvre qu'ils allaient accomplir; puis, précédés par l'archevêque de Mayence, leur président, ils se rendaient au Rœmer, où se faisait l'élection.

Un électeur pouvait donner sa voix à son parent le plus proche, à son frère ou à son fils, mais non se la donner à lui-même, si ce n'est lorsqu'il avait obtenu assez de suffrages pour que sa voix décidât l'élection en sa faveur.

Dès que l'élection était faite, le sénat de Francfort se réunissait dans la grande salle et le peuple sur la vaste place du Rœmer. Les fenêtres de la salle s'ouvraient; si l'empereur était présent, si c'était un des six électeurs séculiers qui avait été élu, il paraissait sur le balcon et le peuple saluait son avènement. Si l'empereur était absent, l'archevêque de Mayence proclamait son nom, et c'étaient les mêmes cris parmi la multitude. Au milieu de la place était un espace vide gardé par des hommes d'armes; dans cette espace, il y avait deux tables et un monceau d'avoine; sur l'une de ces tables une urne pleine de monnaie d'or et d'argent, une coupe

et un vase de vermeil; sur l'autre table, un bœuf rôti;— c'étaient les symboles de l'abondance que promettait le nouveau règne. Après la proclamation, les électeurs sortaient du Rœmer. L'électeur de Saxe, grand-maréchal, entrait à cheval dans le monceau d'avoine et remplissait une mesure; le roi de Bohême, grand-échanson, remplissait et vidait la coupe de vermeil; l'électeur de Bavière, grand-maître du palais, coupait un quartier de bœuf et le lançait à la foule; le palatin du Rhin, grand-trésorier, jetait au peuple les monnaies d'or et d'argent. — Si l'un de ces dignitaires était l'empereur élu, son vicaire le remplaçait dans ses fonctions. Chaque électeur avait un vicaire qui remplissait en son absence les fonctions de sa charge; de même qu'il y avait deux vicaires de l'empire, l'électeur de Bavière et l'électeur de Saxe, qui, lorsque le trône impérial était vacant, gouvernaient par intérim, chacun dans les provinces de sa juridiction, à la réserve de la chambre impériale de Spire, qui formulait ses actes au nom des deux vicaires à la fois, parce que la justice y était administrée au nom de tous les États de l'Allemagne.

La cérémonie se terminait comme elle avait commencé, à l'église Saint-Barthélemy, où plusieurs empereurs furent couronnés immédiatement après leur proclamation.

Dès que l'élection était faite, un ambassadeur en portait l'avis au pape afin d'obtenir l'agrément et la confirmation du saint-siège. Mais ce n'était là qu'un hommage de pure

forme. Les États de l'empire avaient décidé que l'élection seule conférait la puissance impériale, et que le double couronnement, qui dans les premiers temps se faisait à Rome et à Milan, n'était pas nécessaire. Cependant les papes, jaloux de leur suprématie, refusaient de reconnaître l'empereur, s'il n'avait obtenu du saint-siège le bref qui confirmait son élection, et s'il ne venait recevoir à Rome la couronne impériale, à moins d'une dispense régulièrement sollicitée et accordée sous toutes réserves pour l'avenir.

Lorsque les électeurs avaient fixé le jour et le lieu du couronnement, l'archevêque de Mayence en donnait avis aux magistrats d'Aix-la-Chapelle et de Nuremberg, qui envoyaient les ornements impériaux, dont ces deux villes étaient dépositaires. — Les députés de Nuremberg apportaient la couronne de Charlemagne, qui était d'or et du poids de quatorze livres; l'épée qu'un ange, disait-on, avait remise au grand empereur; l'anneau, le sceptre, le globe, les souliers, l'aube, l'étole, la chape et la ceinture. — Ceux d'Aix-la-Chapelle apportaient une châsse enrichie de pierreries contenant quelques gouttes du sang de saint Étienne, le premier martyr; le glaive impérial de Charlemagne avec son baudrier, et un livre d'évangiles en lettres d'or dont il se servait dans ses dévotions. Le couronnement avait lieu dans la cathédrale, à la fin de la messe solennelle où l'archevêque officiait. La messe finie, les électeurs se levaient et se dirigeaient vers une tribune destinée à l'empereur, que les trois électeurs ec-

clésiastiques faisaient asseoir sur une chaise placée de façon à dominer l'assemblée et à être vue de toutes parts.

Quand la cérémonie se faisait à Aix-la-Chapelle, l'empereur se plaçait sur la chaise de Charlemagne, que l'on garde dans la cathédrale de cette ville et qui n'en sort jamais.

L'archevêque s'avancait vers l'empereur et lui adressait ces paroles sacramentelles :

« Prenez et conservez la possession de la place qui vous
» est conférée non par droit d'hérédité ni par celui de suc-
» cession paternelle, mais par les suffrages des électeurs de
» l'empire allemand, et particulièrement par la providence
» de Dieu tout-puissant. »

Puis il y avait dans l'église une promotion de chevaliers; l'empereur leur donnait l'accolade en les touchant avec l'épée de Charlemagne. Un chanoine de l'église collégiale d'Aix-la-Chapelle se présentait et rappelait au nouvel élu que chaque empereur avait suivi la coutume de se faire recevoir chanoine le jour de son sacre, et il le suppliait humblement de vouloir bien continuer cet usage. L'empereur se rendait à ce vœu et prêtait le serment en latin. Si le couronnement se faisait ailleurs qu'à Aix-la-Chapelle, l'empereur et les électeurs remettaient à ce chanoine un écrit portant que ce déplacement de la cérémonie ne pouvait préjudicier aux droits et privilèges de l'église et de la ville d'Aix.

Aux temps où le royaume d'Italie faisait partie de l'empire, les empereurs étaient couronnés une seconde fois avec

la couronne de Lombardie, qui était d'or, enrichie de diamants et garnie à l'intérieur d'une bande de fer-blanc, ce qui lui valait le nom de couronne de fer. La cérémonie avait lieu soit à Milan, soit à Alexandrie, soit à Montza, bourg du Milanais, où les rois lombards avaient une résidence. Enfin l'empereur était appelé à un troisième couronnement, à Rome, des mains du saint-père. Plusieurs cependant se dispensèrent de se rendre dans la capitale du monde chrétien. Louis-le-Débonnaire reçut à Reims la couronne des mains du pape Étienne IV, et Charles-Quint la reçut de Léon X à Bologne. Quelques autres se privèrent entièrement de cette cérémonie, malgré les instances des électeurs catholiques, et se contentèrent d'obtenir des lettres de confirmation, émanées du souverain pontife.

On vous montrera, au Römer, la salle des Électeurs et la salle des Empereurs. — La première a conservé son ancienne décoration. Les blasons des neuf électeurs sont peints au plafond, au-dessus de la place que chacun occupait dans l'assemblée. Au fond de la salle, entre les deux fenêtres, est la place où présidait l'archevêque de Mayence; à gauche de cette place d'honneur, le lambris est orné d'un portrait en pied de l'empereur Joseph II. — La salle des Empereurs, fraîchement restaurée, étale, sur ses larges murailles, quarante-cinq portraits des empereurs qui ont régné pendant l'espace de neuf siècles, de 911 à 1806. Tous ces portraits de fantaisie sont entièrement neufs; les figures académiques

des empereurs sont remarquables par leurs poses théâtrales et par l'éclat du coloris. Il y avait là autrefois de vieux portraits peints à fresque, on les a laissés se détériorer faute de soins; puis, le sénat de Francfort, achevant l'œuvre des temps, a fait effacer ces vieilles et saintes images et a livré les murs blanchis et recrépis aux élégants barbouilleurs dont le classique pinceau nous a gratifié de ces empereurs dramatiques, brillants et chatoyants, qui font mal à voir.

Après la place du Rœmer, recommandable surtout par ses souvenirs historiques, la plus belle place de Francfort est le Braunfels, où s'établissent les plus riches boutiques des deux célèbres foires qui attirent dans la ville un immense concours d'étrangers, et qui ont lieu, l'une en septembre, l'autre aux fêtes de Pâques; la première fut créée par Frédéric II dans le treizième siècle; la seconde, par Louis de Bavière dans le siècle suivant. Ces foires se sont maintenues dans l'accroissement industriel et financier qui a fait de Francfort une des villes les plus commerçantes de l'Allemagne, un des comptoirs les plus considérables de l'Europe.

Francfort fourmille de vieilles maisons, peintes, sculptées, historiées, étranges de formes, pointues, ventruës, au pied sordide et au front gracieux, percées de fenêtres fantasques, coiffées de toitures bizarres; — mais ce qu'il y a de plus étrange au milieu de toutes ces étrangetés, de plus bizarre entre ces bizarreries, de plus vénérable parmi ces vétustés, c'est la rue des Juifs: une rue noire, étroite,

dont les sombres maisons grillées, verrouillées, cadenassées, cachaient jadis les richesses du peuple israélite. A Francfort, comme dans beaucoup d'autres villes, les Juifs étaient relégués dans un quartier, où on les emprisonnait pendant la nuit; les rues étaient barricadées aux deux bouts par des portes massives qu'on fermait au coucher du soleil et qu'on ouvrait le matin. C'était une réprobation dont les Juifs s'accommodaient comme d'une sûreté. Combien de trésors enfouis dans le repaire de ces négociants rapaces, de ces habiles prêteurs sur gage! Il y avait à Francfort, dans les entrailles de la rue des Juifs, un lac d'or et des boisseaux de diamants. Cette rue se fermait encore il y a vingt ans; — maintenant la barrière est enlevée; les Israélites les plus riches et les plus hardis se sont répandus dans la ville et habitent de belles et claires maisons chrétiennes. La rue des Juifs ne loge plus guère que d'opiniâtres usuriers et de pauvres revendeurs qui étalent de vieilles défroques dans ses boutiques ténébreuses.

L'église de Saint-Barthélemy, qui se partageait avec le Rœmer les cérémonies électorales, est à l'intérieur surchargée d'ornements qui la font paraître plus riche que majestueuse. Elle a une profusion de sculptures, de peintures, de flambeaux d'argent et de lustres en cuivre doré, mais elle n'a pas de vitraux; ce luxe, la plus belle parure du temple chrétien, lui manque; mais en revanche elle a de magnifiques tombeaux, de curieuses boiseries sculptées, des reliques

précieuses et des tableaux au nombre desquels un Albert Durer, un Rubens et un Van Dyck. A l'extérieur, Saint Barthélemy n'a rien de remarquable. La tour qui surmonte l'église est restée inachevée ; cependant du sommet de cette tour, nommée le Pfarthurm, on jouit d'une vue admirable sur la ville et ses environs, vastes plaines que sillonne le Mein, large horizon que ferme la chaîne majestueuse du Taunus.

Pour terminer la revue des curiosités de Francfort, nous citerons le Saalhof, qui fut le palais de Louis-le-Débonnaire ; — l'église de Saint-Nicolas, bâtie par Rodolphe de Habsbourg et qui est aujourd'hui un magasin ; — la maison Teutonique, fondée en 1220 par Cunon de Munzenberg ; — l'ancien hôtel de Tour et Taxis, habité jadis par le prince primat et qui est consacré maintenant aux assemblées fédératives ; — le Musée, qui n'est pas très-riche, et quelques collections particulières qui le sont davantage.

Au premier rang des merveilles artistiques, possédées par les amateurs de la ville, se place, d'après l'opinion généralement adoptée à Francfort, la statue d'Ariane, œuvre du sculpteur Dannecker. Cette statue appartient à M. Bethmann, et, grâce à sa statue, M. Bethmann s'est fait une grande célébrité. Son nom est devenu historique. On le lit sur tous les Guides des voyageurs et dans tous les ouvrages contemporains qui traitent de l'Allemagne. Ce nom est dans la bouche de tous les cicérones, de tous les garçons d'hôtel,

de tous les gamins qui offrent leurs services aux étrangers.

— Voulez-vous aller chez monsieur Bethmann, voir la statue?

La statue est visible tous les jours, de huit heures du matin à six heures du soir dans le pavillon de l'hôtel Bethmann. L'Europe entière, l'Europe voyageuse a passé par là, est venue chez M. Bethmann et a gardé le souvenir de son nom. Il n'y a pas de nom plus populaire dans la Confédération germanique. Voilà comment on arrive à la célébrité en achetant une statue et en la laissant voir au public.

Du reste l'industrie de Francfort tire un immense parti de cette statue, et la reproduit sous toutes les formes : en pendule, en presse-papier, en gravure, en dessin sur étoffes ; on retrouve partout et toujours l'Ariane de M. Bethmann, — car le nom du propriétaire a effacé le nom de l'auteur.

Grâce à son Ariane, M. Bethmann est parvenu à éclipser presque la splendeur de M. Rothschild, l'aîné de la famille, résidant à Francfort. Cependant M. Rothschild de Francfort est une puissance ; M. de Metternich le consulte ; les rois et les grands-ducs lui empruntent de l'argent ; il exerce sur le monde commercial et politique l'influence souveraine que lui donnent ses millions ; — mais M. Rothschild n'a pas de statue ; il n'est pas l'heureux possesseur de cette jolie statue d'Ariane, couchée sur un tigre, tournant sur un pivot et qui fait si bien en pendule. On ne va pas visiter son hôtel ; son nom n'est inscrit sur aucun livre de voyage ; les

cicérones, les garçons d'hôtel et les gamins de la rue ne jettent pas ce nom à tout venant, — et voilà pourquoi le nom de Rothschild, si répandu dans le monde entier, est infiniment moins célèbre à Francfort que celui de l'illustre et populaire M. Bethmann.

Dans les promenades que les voyageurs curieux de tout voir feront hors de la ville, ils ne manqueront pas d'aller visiter le cimetière, vaste jardin aux allées de marbre, musée funèbre plein de monuments pittoresques. Ils se feront montrer la chambre des Morts, dont on a souvent parlé à propos des inhumations trop précipitées qui mettent au cercueil la léthargie prise pour le trépas : — effrayants exemples qui de loin en loin viennent jeter l'affliction et la terreur parmi les vivants.

On nomme la chambre des Morts, au cimetière de Francfort, un corps de logis dans lequel dix cellules, consacrées aux morts, sont disposées autour d'une petite salle habitée par un veilleur. On laisse le cadavre dans son cercueil, que l'on place sur un châssis de fer. Au-dessus de l'endroit où est posé le cercueil, pendent, attachés à des fils légers, dix dés de cuivre; on fait entrer dans ces dés les cinq doigts de chaque main du mort. Les fils tiennent à une sonnette placée dans la chambre du veilleur. Au moindre mouvement qui fait remuer le fil, la sonnette fait retentir un bruyant carillon: signal de résurrection que le veilleur ne pourrait manquer d'entendre.

Ce veilleur ne doit pas s'endormir pendant la nuit, et, pour s'assurer qu'il observe religieusement sa consigne, on a placé dans sa chambre une pendule très-ingénieuse. Au moment où chaque heure va sonner, le veilleur doit pousser sur le cadran de cette pendule une aiguille indicatrice, pareille à celle que les conducteurs d'omnibus poussent chaque fois qu'un nouveau voyageur entre dans leur voiture. L'aiguille de la pendule obéit à un mécanisme organisé de telle sorte qu'il est impossible de la faire mouvoir après l'heure sonnée ou avant le moment prescrit ; le veilleur est donc obligé de guetter ce moment et de se tenir ainsi dans un état de vigilance continuelle.

Chaque cellule est chauffée par un poêle et aérée par le haut, où se trouvent quatre lucarnes qui s'ouvrent aux quatre points cardinaux. La salubrité de l'air est entretenue par un filet d'eau chlorurée qui coule incessamment sous l'appareil où repose le cercueil. Un thermomètre indique que la température de la cellule est maintenue au degré convenable.

Si le mort n'est qu'en léthargie, s'il se réveille, on le transporte dans un appartement où tout est disposé pour le recevoir ; il y a là un bon feu, une baignoire, des vêtements bien chauds, une pharmacie complète et un infirmier de garde.

La chambre des Morts n'est instituée que pour les pauvres gens et pour les étrangers qui meurent loin de leur famille, dans les hôtels garnis.

Pour les gens riches, pour les citoyens aisés de Francfort, la précaution est inutile, car on exige dans ces classes de la société que les personnes décédées soient gardées dans leur maison jusqu'à ce que commence la décomposition, le seul signe auquel on puisse reconnaître la mort certaine. — Ainsi, ordinairement, le mort reste chez lui quatre ou cinq jours et quelquefois sept ou huit en hiver.

Mais chez les pauvres gens, qui n'ont qu'une chambre pour toute une famille, le mort ne peut pas séjourner. On l'enlève donc aussitôt et on le transporte dans le logis du cimetière. Il en est de même pour l'étranger, non-seulement parce qu'on ne peut pas exiger sans inconvénient le séjour d'un cadavre dans une auberge, mais encore parce que là, personne ne s'intéressant au mort, on le veillerait mal et on laisserait passer inaperçus les signes de la léthargie et les faibles indices d'un retour à la vie, que les soins les plus prompts et les plus éclairés peuvent seuls rendre durable.

Le chemin de fer vous mène en une demi-heure de Mayence à Wisbade, sur la rive droite du Rhin, du côté de Francfort. Capitale du grand-duché de Nassau, Wisbade est célèbre par ses eaux minérales, appréciées par les Romains, qui ont laissé dans le pays des traces impérissables de leur séjour. On y a trouvé les inscriptions d'un bain construit par un centurion de la septième légion, et dédié à Apollon. Charlemagne venait de son palais d'Ingelheim prendre les eaux de Wisbade, Othon I^{er} y demeura et data de Wisbade

plusieurs chartes et décrets concernant les affaires de l'empire.

Les bains de Wisbade sont toujours très-fréquentés dans la belle saison; aux vertus des eaux viennent se joindre pour les amateurs les attrait du jeu. — Près de Francfort se trouve encore un autre bain, Hombourg, où l'on cultive beaucoup le trente-et-quarante et la roulette. — Wisbade est une petite ville qui lorsqu'on y arrive prend l'aspect d'une immense cité. Le débarcadère du chemin de fer est très-vaste; l'entrée de la ville est une magnifique promenade bordée de superbes hôtels et percée de larges rues. Toute la ville étant consacrée aux étrangers se compose à peu près exclusivement d'hôtels garnis. Quelques-uns de ces hôtels ont vingt à vingt-cinq croisées de façade, multipliées par trois ou quatre étages.

Ces grandes hôtelleries qui se déploient sur les quais des villes riveraines, dans les bourgs et dans les plus minces villages, sont plus vastes et plus superbes que ne l'étaient les châteaux des plus fiers barons. Quel que soit le nombre des voyageurs qui demandent à s'y loger, il y a toujours place pour tous. C'est un magnifique et charmant métier que celui des propriétaires de ces hôtels. Ils ne sont occupés que pendant cinq ou six mois de l'année; le reste est un temps de vacances. Ils vont passer l'hiver à Naples ou à Florence s'ils ont la poitrine délicate, à Paris ou à Vienne s'ils ont le goût des plaisirs. Au printemps, ils retournent chez eux pour reprendre les rênes de leur gouvernement; ils reçoivent la

foule dorée des promeneurs qui voyageant pour leur plaisir ne regardent pas à la dépense ; ils voient passer tout un monde de grands seigneurs, de jolies femmes, de financiers, d'artistes, de princes, d'aventuriers, et chacun leur paie un tribut proportionné à sa fortune ou à ses prétentions. A la fin de la campagne, l'hôtelier a recueilli d'énormes bénéfices, et pour peu qu'il ait de l'ordre, il parvient en quelques années à une brillante et solide opulence. Beaucoup des plus grandes fortunes d'Allemagne sont possédées aujourd'hui par d'anciens aubergistes ; de belles terres, de beaux châteaux leur appartiennent, et quelques-uns répandent l'or à pleines mains pour acquérir une position aristocratique, car en Allemagne un titre de noblesse est l'objet de tous les respects et de toutes les ambitions. Nul n'oserait, sans y avoir droit, prendre un titre par un de ces emprunts si communs à Paris. Ici, point de faux gentilshommes ; tous ceux qui s'intitulent nobles prouvent leur rang par des parchemins plus ou moins poudreux. Les lettres de noblesse neuves sont très-rares ; le pouvoir qui les distribue en est avare, et cette parcimonie, qui leur donne une si haute valeur, fait en même temps le désespoir des hôteliers du Rhin.

Il y a quelques années un hôtelier de Wisbade, qui s'était enrichi à loger les baigneurs et qui était sur le point de se retirer dans une de ses terres, rêvait les grandeurs aristocratiques, et aurait volontiers sacrifié une partie de sa fortune pour être anobli ; mais les diverses tentatives faites à

ce sujet avaient été infructueuses. L'infortuné millionnaire avait à peu près la certitude de ne point parvenir au but de ses vœux les plus ardents.

A défaut d'une satisfaction personnelle, il songeait, comme tous les bourgeois enrichis, à marier sa fille avec un homme de qualité et à se donner ainsi par son gendre une noblesse indirecte, un reflet d'aristocratie. Mais en Allemagne, où les préjugés sont profondément enracinés, les gentilshommes les plus désargentés ne se décident pas facilement à épouser une opulente roturière.

Quand on leur propose un parti de ce genre, ils répondent qu'ils ne veulent pas fermer à leurs filles les chapitres d'Allemagne en leur donnant une mère privée de quartiers de noblesse.

L'hôtelier de Wisbade cherchait un gentilhomme plus accommodant à l'endroit des mésalliances, et ses tentatives avaient encore échoué de ce côté, lorsqu'un jeune et noble Bavaois vint se loger chez lui pendant la saison des eaux.

Le jeune gentilhomme ne venait à Wisbade ni pour se baigner, ni pour se divertir : il venait jouer.

En quelques jours, — ainsi que cela arrive trop souvent, — il perdit tout l'argent qu'il avait apporté et qui composait à peu près toute sa fortune. L'hôtelier, qui devina son embarras, vint à son aide et lui ouvrit sa bourse, dans laquelle le jeune Bavaois puisa avec l'avidité du joueur et le laisser aller du gentilhomme.

Plus il joua, plus il perdit ; plus il perdit , plus il emprunta ; plus il emprunta , plus l'hôtelier se frotta les mains avec une indicible jubilation.

A la fin de la saison , quand tout le monde fut parti et que la banque des jeux eut plié bagage , l'hôtelier présenta au malheureux joueur sa carte à payer , — carte fatale comme toutes les cartes !

La dépense pour le logement , la nourriture et les divers frais d'hôtel se montait à deux mille florins . La note des sommes prêtées se montait à vingt mille thalers .

Le débiteur demanda quelques jours pour vérifier l'addition , qui n'était que trop juste .

Le créancier accorda le délai , puis il vint de lui-même au-devant d'une explication inévitable .

— Vous avez à me faire une confidence qui vous embarrasse , dit-il à son hôte .

— Vous lisez au fond de ma pensée , répondit le Bavarois .

— Cette confidence , la voici : vous ne pouvez pas me payer .

— Vous lisez au fond de ma bourse , reprit le gentilhomme .

— Si je vous donnais du temps pour vous acquitter , ce serait absolument la même chose .

— Vous lisez dans l'avenir , continua le joueur ruiné .

— J'ai pris des informations ; il ne vous reste rien que votre titre de comte , un château délabré et un blason terni par la

misère. Pour soutenir le titre, pour rebâtir le château et pour redorer le blason, il vous faudrait trois ou quatre cent mille florins.

— Il me les faudrait, reprit le Bavarois.

— Et vous avez un moyen de les avoir.

— Oui, sans doute; j'ai ma martingale. Il s'agit seulement qu'elle réussisse.

— Ce n'est pas cela; votre martingale est chanceuse, tandis que mon moyen est infaillible.

— Voyons, indiquez-le-moi?

— C'est d'épouser ma fille unique, qui a quatre cent mille florins de dot et qui héritera de toute ma fortune.

Le gentilhomme ruiné ne réfléchit pas que ses filles seraient privées de la faculté de devenir chanoinesses; il laissa de côté tout orgueil de caste, et il épousa l'héritière de l'hôtelier, qui se retira des affaires et vendit son hôtel.

L'excellent père crut avoir fait merveille en donnant sa fille à un joueur de profession. Il était fier et joyeux de pouvoir dire à tout propos: — « Le comte mon gendre. »

Le comte son gendre mena rondement les écus de la dot; mais sa famille avait du crédit, et, pour dissimuler autant que possible la mésalliance, on fit donner à l'ex-hôtelier un brevet de baron. C'était le comble de ses vœux.

Le noble beau-père n'avait rien à refuser au gendre qui l'avait baronnifié; il lui ouvrit plus que jamais son coffre-fort, et le jeune comte y puisa avec d'autant plus d'abandon que

sa qualité de gendre l'autorisait à y mettre moins de ménagement.

Le mariage n'avait pas corrigé le joueur, qui se livrait sans réserve à sa passion, et qui avait obtenu en quelque sorte l'agrément de son beau-père en lui persuadant que le jeu est un vice de gentilhomme. Cette raison était déterminante sur l'esprit de l'hôtelier devenu baron, et le bonhomme se laissa si bien endoctriner et plumer par l'époux de sa fille, que toute sa fortune y passa.

Dans le court espace de cinq ou six ans, l'ancien aubergiste de Wisbade, après avoir successivement vendu toutes ses terres, ses manoirs et ses inscriptions de rentes, se trouva complètement ruiné. Il ne lui restait plus que son titre de baron ; — mais peut-être n'aurait-il pas donné ce parchemin pour toute la fortune qu'il avait perdue.

Cependant il fallait vivre ; l'ex-hôtelier comprit bientôt cette nécessité.

Il demanda une ambassade : — on ne lui répondit pas. Il se rabattit sur une place de valet de chambre du roi de Bavière : — on lui répondit que sa noblesse n'était pas d'assez ancienne date. Alors, ne sachant que faire et pressé par le besoin, le nouveau gentilhomme eut l'idée de reprendre son ancien état, qui lui avait si bien réussi.

Il revint donc à Wisbade en dissimulant son rang ; il retrouva son crédit ; il acheta sur parole l'hôtel d'un de ses anciens confrères nouvellement enrichi, et, déployant ses

talents d'autrefois, il se mit bravement à faire une seconde fortune.

Voilà comment Wisbade eut l'honneur de posséder un hôtelier baron.